

Paris, Mercredi 26 août 2026

QUATRE ANS APRÈS L'INTERDICTION DE DÉTRUIRE LES INVENDUS, QUEL IMPACT SUR LE DON EN FRANCE ?

L'INEC et ses partenaires, l'Agence du Don en Nature et Dons Solidaires, ont le plaisir de vous inviter à une visite et un échange autour des politiques publiques du don, à l'occasion de la restitution de l'étude « Faire du don le 8^e pilier de l'économie circulaire », réalisée avec le soutien de l'ADEME et de l'Institut Crédit Mutuel.

Date : Mercredi **2 septembre 2026 à 10h**

Lieu : Association Epireuil, Place aux Jeunes, 27100 **Val-de-Reuil**

A l'occasion de la rentrée scolaire, l'association Epireuil accompagne les ménages en situation de précarité matérielle en fournissant un soutien essentiel. Cet évènement sera l'occasion d'illustrer concrètement les pistes d'amélioration du cadre réglementaire et les recommandations portées par l'étude.

Vêtements, fournitures scolaires, produits d'hygiène, petit électroménager... À l'approche de la rentrée, et après un été marqué par de nombreux incendies qui ont mobilisé la solidarité locale, les dons non-alimentaires se multiplient partout en France. L'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) publie une étude inédite, « Faire du don le 8^e pilier de l'économie circulaire », réalisée avec le soutien de l'ADEME et de l'Institut Crédit Mutuel.

À la croisée des enjeux sociaux et environnementaux, le don non-alimentaire est devenu un levier majeur de lutte contre le gaspillage depuis l'entrée en vigueur de la loi AGEC. Il permet à la fois de prolonger la durée de vie des produits et de répondre à une précarité qui touche de plus en plus de familles, notamment à la rentrée ou lors d'événements comme les incendies de cet été.

L'étude de l'INEC dresse un état des lieux du don non-alimentaire en France depuis 2022, secteur par secteur, et formule 10 propositions pour en faire un véritable 8^e pilier de l'économie circulaire. Elle montre que si le don progresse, son application reste inégale : le cadre réglementaire manque de clarté, les contrôles sont insuffisants et le don doit désormais faire face à la concurrence du déstockage commercial. Résultat, certaines associations peinent à obtenir les produits essentiels (vêtements, hygiène, électroménager) dont elles ont le plus besoin.

Réalisée à partir d'une analyse approfondie et d'une trentaine d'entretiens avec entreprises, associations, plateformes, fédérations et administrations, cette étude vise à accompagner le développement de modèles vertueux tout en garantissant l'effectivité des objectifs fixés par la loi.